



Issy-les-Moulineaux, le 24 juin 2025

Monsieur le Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 Paris

Monsieur le Premier ministre,

Jeudi dernier, la chasse française dans son ensemble a découvert avec stupeur l'ordre du jour du prochain conseil national de la chasse et de la faune sauvage (CNCFS) proposé par la ministre de la Transition écologique, Madame Agnès Pannier-Runacher. Nous mettrons pour l'instant de côté la forme de la démarche non concertée et méprisante de cette proposition pour la FNC, en nous arrêtant plutôt sur le fond. Pour l'ensemble des points que nous dénonçons avec force, colère et motivation, il est facile de constater que rien n'obligeait Madame la Ministre à faire de telles propositions, hormis pour une raison idéologique et politique tout à fait personnelle.

Ces propositions inacceptables allongent certains moratoires (courlis cendré, barge à queue noire, grand tétaras), stoppent la chasse de certaines espèces (fuligule milouin, eider à duvet, lagopède alpin), et réduisent même les périodes de chasse d'autres espèces (grive mauvis, caille des blés, canards siffleur, pilelet, souchet et sarcelle d'hiver). Même sur la réouverture de la tourterelle des bois, ce qui est une bonne nouvelle, la période de chasse est décalée pour nous permettre de chasser... quand l'espèce ne passera plus puisqu'il s'agit de migrateur !!!

Notre colère et incompréhension viennent également du fait que ce sujet des espèces migratrices est discuté au niveau européen au NADEG composé des représentants des Etats membres, en présence de la Commission européenne et des parties prenantes. En novembre 2024, avant même que les résultats des réflexions ne soient présentés au NADEG, la Commission européenne a émis des recommandations hâtives et sans fondements.

Après avoir pris connaissance des nouveaux éléments, les Etats membres ont rejeté majoritairement ces recommandations. Lors de la réunion du 1er avril 2025, la Commission en a pris acte et a consenti à laisser le travail des scientifiques se poursuivre.

Aussi, nous vous demandons, Monsieur le Premier ministre de retirer ce texte liberticide de l'ordre du jour du CNCFS.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Willy Schraen – FNC

Olivier Berthold – ANCGE

Jérôme Lebecq – LSF

Eric Sicard – Unacom